

MEG

Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
JUIN 2015 · VOLUME 12 · NUMÉRO 3



Lac-Mégantic



LE BUREAU DE PROJETS

p. 2

LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ DU GRANIT

p. 4

LE PLAN D'URBANISME MODIFIÉ ET ADOPTÉ

p. 7



LE BUREAU DE PROJETS «RÉINVENTER LA VILLE»

Une étape souhaitée pour la reconstruction du nouveau centre-ville

La Ville de Lac-Mégantic travaille à mettre sur pied un Bureau de projets. La mission principale de ce Bureau sera de stimuler la relance de Lac-Mégantic en misant sur ses forces et les occasions que présente la reconstruction du centre-ville.

Le Bureau sera un outil efficace, en mesure de gérer rigoureusement les investissements publics à Lac-Mégantic et, d'optimiser les retombées des investissements privés et associatifs (réseau de l'économie sociale et solidaire).

Des sommes considérables seront effectivement investies à Lac-Mégantic au cours des prochaines années. D'une part, les gouvernements fédéral et provincial ont déjà annoncé des contributions importantes. Ces investissements doivent être appuyés par des projets structurants issus du secteur privé.

En l'absence d'un mécanisme dédié à la reconstruction et à la relance, Lac-Mégantic risque fortement d'échapper la majeure partie du potentiel qu'offre le contexte actuel. Il est important de noter que le Bureau recherchera et encouragera une collaboration étroite avec tous les partenaires de développement économique au niveau local et régional tels la SADC, le CLD, CLM et tous autres, au besoin, en vue d'optimiser les occasions de développement. L'objectif n'est pas de remplacer ou changer les formules existantes mais bien de les compléter, en travaillant en équipe avec eux pour le besoin plus spécifique de la reconstruction du centre-ville.

Le Bureau de projets sera donc une instance formelle, reconnue comme étant le guichet de services et de renseignements sur la reconstruction et la relance du centre-ville. Il deviendra la porte d'entrée pour le dépôt de projets, leur évaluation et leur traitement, ainsi que leur suivi.

De façon plus détaillée, voici les principaux rôles qu'assumera le Bureau de projets:

- **Stimulation** : réaliser la mise en œuvre du plan d'action issue de la démarche « Réinventer la ville » et stimuler ainsi les investissements privés, publics et associatifs structurants dans le cadre de la reconstruction;
- **Prospection** : intéresser les investisseurs aux nouvelles occasions que présente la reconstruction du centre-ville, et rechercher les appuis financiers de toutes natures;

- **Coordination** : assurer, dans les conditions optimales, la réalisation des projets de reconstruction avec l'ensemble des parties prenantes (gouvernements, population, secteur privé, partenaires variés, ...);
- **Gestion** : assurer une gestion de projets efficace et rentable, avec les partenaires privés et publics, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020;
- **Promotion** : déployer une stratégie de promotion de Lac-Mégantic comme ville propice au développement, milieu de vie attrayant et site touristique d'intérêt;
- **Mobilisation** : poursuivre la démarche de participation citoyenne, un exercice de mobilisation post-tragédie essentiel à la santé des individus et de la communauté;
- **Information** : être le diffuseur principal des informations sur la reconstruction et la relance, autant auprès des citoyens que des visiteurs et promoteurs éventuels.

Ces rôles seront assumés et partagés de manière transparente et ouverte dans la communauté. C'est l'esprit de la démarche méganticoise depuis la tragédie.

« La création de ce nouveau Bureau, au service de la reconstruction du nouveau centre-ville de Lac-Mégantic, est nécessaire afin de réaliser notre objectif de positionner stratégiquement Lac-Mégantic et favoriser une reconstruction rapide et durable », a déclaré Mme Colette Roy Laroche.

« La mise sur pied du Bureau de projets est un pas important pour que Lac-Mégantic devienne une ville innovante et transparente. Cette démarche prendra en considération les attentes des citoyens, s'inscrira dans une collaboration pleine et entière avec les partenaires institutionnels et privés, et s'articulera autour des consensus établis à la suite de la démarche de participation citoyenne « Réinventer la ville », a ajouté Mme Colette Roy Laroche.

La composition finale du Bureau de projets n'est pas encore confirmée. Nous espérons pouvoir installer le Bureau dans la Gare patrimoniale afin qu'il soit accessible à tous.

Réinventer la ville

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyennes, chers citoyens,

Depuis quelques semaines déjà, une page est tournée. Nous avons de nouveau accès à une partie du centre-ville qui nous a cruellement manqué pendant presque deux ans. Beaucoup de repères ont disparu d'autres ont pu heureusement être préservés et de nouveaux font maintenant partie de notre quotidien. Je souhaite que tous profitent pleinement de la belle saison en se rendant à la marina et aux parcs pour se détendre en famille ou entre amis.

Je félicite les citoyens, les gens d'affaires et les organismes communautaires qui ont su se relever malgré les difficultés qu'ils ont eues à surmonter. Beaucoup reste à faire et le meilleur moyen d'y parvenir reste encore la concertation, la coopération et l'entraide.

En faisant le choix de prendre en charge collectivement notre avenir, nous pourrons bénéficier conjointement des retombées du développement et du dynamisme qui en découle.

Le processus de la démarche citoyenne, « Réinventer la ville », a permis des échanges et des apprentissages collectifs enrichissants entre la communauté et les élus. À nous, collectivement, de continuer de mettre l'épaule

à la roue pour faire de Lac-Mégantic une ville où il fait bon vivre et reconnue pour le dynamisme de sa population.

C'est le 1er novembre prochain que se tiendront les élections municipales à Lac-Mégantic. La Ville a besoin de leaders dynamiques et dévoués. Plus que jamais les femmes et les hommes doivent se mobiliser et s'engager en politique municipale. Se porter candidat est un acte noble et généreux pour le bien de la communauté. Mairesse ou maire, conseillère ou conseiller, pourquoi pas vous?

*Voir loin...
Agir ensemble,
Voilà ce que je souhaite à notre communauté.*



Colette Roy Laroche, c.s.m.

Colette Roy Laroche,
Mairesse de Lac-Mégantic

Bienvenue aux prochaines assemblées

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières ou spéciales du conseil municipal. Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 13 juillet 2015, 17 août 2015 et le mardi 8 septembre 2015.

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{ers} et 3^{es}
lundi du mois à 19 h 30, à
la Salle J.-Armand Drouin
de l'hôtel de ville.
* sauf exception

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ DU GRANIT

Encore cette année le Club de lecture d'été du Granit revient animer les bibliothèques de la région au grand bonheur des enfants. Petite nouveauté cette année, le club se joint au Club de lecture de la banque TD, un club pan-canadien.

Ainsi du 25 juin au 15 août les enfants de 12 et moins seront invités à lire autant de livres qu'ils le souhaitent.

Et cet été, on savoure des livres à notre goût et seulement à notre goût.

On a le droit de ne pas aimer un livre, on en choisit un autre, voilà tout. Et toutes les lectures se valent, que ce soit un roman, une bande dessinée, un magazine ou un documentaire sur les animaux.



Le Club de lecture d'été se terminera par une Grande fête de la lecture qui aura lieu mercredi le 19 août à la polyvalente Montignac. Animations de toutes sortes, tirages de prix de présence et des grands prix.

Des prix pour les jeunes et pour les parents

Chaque livre lu donne la chance de gagner un prix. Huit prix de 20 \$ seront offerts à la Médiathèque Nelly-Arcan.

Il y aura le tirage d'un grand prix (encore à déterminer) pour chacune des catégories d'âge (7 ans et moins et 8 à 12 ans) lors de la Grande fête de la lecture.

Les parents qui accompagnent leurs enfants à la bibliothèque peuvent participer au concours et se mériter des prix qui seront tirés au sort lors de la Grande fête de la lecture.

SÉCURITÉ

L'arrivée de la saison estivale apporte son lot de changement sur les routes de notre région. Le nombre de véhicules augmentera considérablement, entre autres causé par le tourisme. Une grande variété de véhicules à circulation réduite et aux dimensions hors normes feront également leur apparition dans les secteurs agricoles. Les usagers du réseau routier devront donc être prudents et adapter leur conduite en fonction de ces changements.

L'une des principales causes d'accidents sur les routes, outre la vitesse excessive, est la conduite avec la capacité affaiblie par l'alcool ou la drogue. De nombreux contrôles routiers et autres interventions spontanées seront effectués tout au long de la saison estivale afin de vérifier la capacité de conduire des usagers du réseau routier.

Les piétons et les cyclistes seront également plus nombreux à partager nos routes. Le port du casque de sécurité est recommandé pour les usagers à vélo. Il

est donc primordial de sensibiliser les jeunes à l'importance du port du casque à vélo ainsi qu'au respect de la signalisation routière.

Les policiers de la Sûreté du Québec seront présents sur le réseau routier afin de sensibiliser les usagers à adopter une conduite appropriée.

N'hésitez pas à signaler en tout temps aux policiers tout comportement suspect ou dangereux pour la sécurité du public.

Bon été à tous!





CONCERTS

gratuits tous les jeudis
de l'été 20 h

Présenté en partenariat avec:



Desjardins

Caisse de la Région de Mégantic



Jeudi le 18 juin 2015 Big Band
La Bande à Frank



Jeudi le 25 juin 2015 Néo Trad
Vent Fou



Jeudi le 2 juillet 2015 Pop
Adrien Aubert



Jeudi le 9 juillet 2015 Pop
Marie-Onile Rodrigue



Jeudi le 16 juillet 2015 Blues
Jean-Marc De Raeve



Jeudi le 23 juillet 2015 Folk-Rock
Bureau et les Tiroirs



Jeudi le 30 juillet 2015 Folk
Kyra Shaughnessy



Jeudi le 6 août 2015 Jazz
Mimi Mon Coeur



Jeudi le 13 août 2015 Pop-Jazz
Chantal Poulin



Jeudi le 20 août 2015 Jazz Manouche
B.B.Q.



Les concerts sont présentés au Centre sportif Mégantic

Rouler en BIXI

BIXI est le système de vélos en libre-service à Lac-Mégantic. Accessible à tous, 24 heures par jour, sept jours par semaine de juin à octobre.

La Ville de Montréal renouvelle son support à Lac-Mégantic et fournit encore en cette année deux stations BIXI et 20 vélos qui sont mis à la disposition des citoyens et des touristes de la région.

Les stations de BIXI sont installées dans le stationnement du Centre sportif Mégantic et près du restaurant le Voilier à Baie-des-Sables.

L'utilisation sera gratuite pour tout déplacement d'une période de moins de 60 minutes. À partir de 60 minutes d'utilisation, chaque tranche de 15 minutes coûtera 1,50 \$, taxes incluses.

Les informations sont disponibles au Centre sportif Mégantic et à Baie-des-Sables.

Le service à la clientèle de BIXI Montréal sera disponible pour les utilisateurs du Lac-Mégantic et pourra être rejoint au 1 877 820-2453.



**Économisons
notre eau**

L'utilisation de l'eau potable fait l'objet d'un règlement à Lac-Mégantic.

Et donc :

- il est interdit de nettoyer votre cour ou tout espace bétonné ou pavé avec votre boyau d'arrosage (sauf une fois dans l'année avant le 15 mai et après avoir balayé);
- vous devez avoir un permis d'arrosage (gratuit) pour arroser une nouvelle tourbe ou de l'ensemencement;
- pour laver votre voiture, assurez-vous d'avoir un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique;
- vous avez une piscine? Consultez le règlement No 1575 pour connaître les modalités qui s'appliquent.

L'économie de l'eau potable est l'affaire de tous!

Herbicyclage

L'herbicyclage, obligatoire à Lac-Mégantic, consiste à simplement laisser les rognures de gazon sur la pelouse.

L'herbicyclage vous permet de :

- gagner du temps;
- réduire les matières résiduelles;
- enrichir et hydrater votre pelouse : elle ne s'en portera que mieux!

Rien de plus simple! Vous n'avez qu'à :

- enlever le sac sur votre tondeuse;
- ne pas couper votre gazon trop court;
- laisser les résidus sur le gazon, qui se décomposeront rapidement.

Merci de votre compréhension!



Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2014



Vous pouvez consulter le bilan sur le site Web à l'adresse suivante :

<http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/citoyen/environnement/eau/>

Les pesticides et les fertilisants

Pesticides

L'utilisation extérieure de pesticides est **interdite** sur tout le territoire de la ville (en cas d'infestation majeure, un permis peut être délivré par la Ville).



Fertilisants

L'utilisation de fertilisants est **interdite** sur les gazons situés sur le territoire de Lac-Mégantic, sauf dans les conditions suivantes :

- les engrais sont 100 % naturels avec un apport égal ou inférieur à 10 % en azote, 3 % en phosphore et 6 % en potassium (10-3-6);
- une seule application est autorisée par année; seules les mycorhizes sont autorisées à moins de 15 m de la ligne des hautes eaux;
- les engrais liquides sont interdits.

**Voir le règlement No 1426 pour plus de détails.*

Algues bleu-vert : que faire?

Les algues bleu-vert apparaissent sur l'eau sous forme de masse verte ressemblant à de la peinture. Elles sont vues durant les mois chauds de l'été et leur croissance est favorisée par la présence de phosphate et de nitrate, causée par l'activité humaine dans la région (engrais, eaux usées de fosses septiques et champs d'épuration, etc.).

Que faire en présence d'algues bleu-vert?

1. cessez tout contact avec l'eau;
2. lorsque vous ne voyez plus les algues, attendez 2 heures avant de vous baigner;
3. avertissez la direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : estrie@mddelcc.gouv.qc.ca.

La seule façon de réduire la densité des cyanobactéries dans un plan d'eau est de réduire l'apport de phosphates et de nitrates dans les plans d'eau :

il n'en tient qu'à nous!

LE PLAN D'URBANISME MODIFIÉ ET ADOPTÉ

Les élus de Lac-Mégantic ont adopté avec modifications les projets de règlement du Plan particulier d'urbanisme (PPU), du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et du plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Les procédures légales de ce processus règlementaire sont terminées et la Ville de Lac-Mégantic a pour objectif maintenant d'octroyer, après l'adoption par la MRC du Granit de ces règlements, des permis de construction dans le centre-ville.

À la suite de la rencontre de consultation publique tenue le 11 mai dernier, les élus municipaux ont fait plusieurs modifications aux projets qui avaient été présentés. Voici les principaux changements apportés au cadre règlementaire en lien avec l'aménagement du territoire du centre-ville de Lac-Mégantic :

1. Réaménagement de la rue Milette (élimination du cul-de-sac);
2. Prolongement de la rue Thibodeau;
3. Réaménagement de la rue Thibodeau (circulation double sens);
4. Prolongement de l'allée piétonnière (passe-elle);
5. Retrait des véhicules hors route (VHR) dans le secteur Frontenac;
6. Réduction de la zone commerciale et augmentation de la zone résidentielle dans le secteur du boulevard des Vétérans (de Milette à Thibodeau).

« Le conseil municipal a pris en considération les différents commentaires entendus le 11 mai dernier et les commentaires envoyés par courriel. Nous avons fait les modifications qui faisaient consensus dans la population. Aujourd'hui nous adoptons ce plan qui évoluera sûrement en fonction des projets et de l'avenir », a expliqué hier devant plus de 100 citoyens Mme Roy Laroche. Les autorités municipales sont tenues par la loi d'adopter un plan d'aménagement du territoire avant que tous projets puissent se concrétiser. Il a pour objectif de déterminer les usages permis et ainsi établir où peuvent être réalisés ces projets.

L'adoption de ces règlements lance officiellement le processus de reconstruction du centre-ville sinistré. La planification du territoire permettra maintenant aux promoteurs de poursuivre leur réflexion et éventuellement de passer à l'action.

PIÉTONS, SOYEZ VIGILANTS!

Les principales causes d'accident chez les piétons sont la distraction et la négligence.

Aux passages pour piétons de, nous recommandons aux citoyens de s'assurer que les véhicules sont immobilisés avant de traverser. Les panneaux sont là pour inciter les automobilistes à s'immobiliser et à donner priorité aux piétons, mais le piéton a la responsabilité d'assurer sa propre sécurité et ainsi traverser sans danger.

Aux passages pour piétons munis de feux de signalisation, vous avez l'obligation de demander le passage avant de vous engager.



Voici les principaux changements apportés au cadre réglementaire en lien avec l'aménagement du territoire du centre-ville de Lac-Mégantic :

- 1 - Réaménagement de la rue Milette (élimination du cul-de-sac);
- 2 - Prolongement de la rue Thibodeau;
- 3 - Réaménagement de la rue Thibodeau (circulation double sens);
- 4 - Prolongement de l'allée piétonnière (passerelle);
- 5 - Retrait des véhicules hors route (VHR) dans le secteur Frontenac;
- 6 - Réduction de la zone commerciale et augmentation de la zone résidentielle dans le secteur du boulevard des Vétérans (de Milette à Thibodeau).



Camp de jour à l'OTJ 5 à 12 ans

Programme d'animation estivale 25 juin au 13 août 2015



THÉMATIQUE

Nous avons besoin de ton aide. Il se passe des choses vraiment bizarres à l'OTJ. Tu as déjà rêvé de sauver le monde? De faire des enquêtes et découvrir des secrets? Il faut absolument que tu sois des nôtres cet été, car nous avons une mission pour toi. Cet été, tu auras la chance de devenir un agent secret et de t'entraîner pour des missions de la plus haute importance. Qui sait, tu découvriras peut-être ce qui met l'OTJ sens dessus dessous... Mais chut, c'est un secret!

Ce message se détruira de lui-même dès le 25 juin prochain, soit prêt!

À l'OTJ

ACTIVITÉS SPÉCIALES

- 8 juillet : Pique-nique familial
- 16 juillet : Voyage à l'Aquarium du Québec
- 21-22 juillet : Méga-coucher
- 7 août : Fête des OTJ au CSM
- 13 août : Spectacle de fin d'été à la polyvalente Montignac

Escrime - Journal - Coucher à l'OTJ
 Sortie à vélo - Kayak - Cuisine - Danse
 Bal des finissants (Groupe 12) - Bricolage
 Tir à la carabine - Work-out - Baignade
 Slack-line - Tir à l'arc - Sports -
 Art dramatique

Galerie d'art du Centre sportif Mégantic MARCHEUR D'ÉTOILES

Exposition d'arts visuels
2015
Du 5 juin au 20 juillet

Une exposition de 11 artistes de la région :
 AZA, Diane Boulet, Julie Auclair, Louise Latulippe,
 Gaston Quirion, Joanne Leclerc, Maryse Boucher,
 Diane C. Roy, Lise Blais Quirion, Pierrette Leblanc et
 Ida Rivard.



Festival bateaux-dragons

4 et 5 juillet 2015, à la Baie-des-Sables de Lac-Mégantic



La première édition du Festival bateaux-dragons de la Maison La Cinquième Saison, est une activité majeure de financement qui aura lieu les **4 et 5 juillet 2015**, à la Baie-des-Sables de Lac-Mégantic.

Cette activité de financement se veut festive et amicale, c'est un grand rassemblement qui nous permettra de fortifier nos liens avec nos familles, nos amis et avec plusieurs autres participants.

Il s'agit d'un tournoi re-

groupant environ 20 équipages qui participeront à des courses d'une distance de 200 mètres. Différentes catégories peuvent participer : familles, entreprises, services publics, municipalités et autres.

Peu importe que vous choisissiez de devenir capitaine d'une équipe, de pagayer, de commanditer un pagayeur ou de faire un don, votre collaboration est essentielle.

Le but ultime de tous les participants du Festival est de supporter financièrement la mission de la Maison La Cinquième Saison qui est d'offrir gratuitement des soins palliatifs de qualité aux malades et du support à leurs proches.

RESTAURANT le Voilier



Restaurant avec terrasse

Ouvert 7 jours sur 7 en saison estivale

Spéciaux 5 À 7

Menu en TABLE D'HÔTE

Section casse-croûte

819 583-3965

6 AU 9 AOÛT 2015

La Traversée internationale
Lac en fête • MEGANTIC

Une présentation
Hydro Québec

COUPE DU MONDE MARATHON 10 KM FINA

Les Trois Accords | Kaïn | Jérôme Couture

Famouz | Hommage aux Colocs | DJ Shortcut | The Singles | Khronik
Théo et le concert zoorock | L'incroyable expérience - Daniel Coutis

Manèges | Jeux gonflables | Feux d'artifice

Parc de l'OTJ - Lac-Mégantic

lacenfetemegantic.com @lfmegantic

d'ARBRE EN ARBRE
TREKCO
LAC-MÉGANTIC

AVEZ-VOUS l'esprit D'AVENTURE?

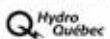
PLAISIR POUR TOUS !

Baie des Sables
Lac-Mégantic

819 583-3965

baiedessables.com

Merci à nos partenaires



HONNEUR AUX BÉBÉS 2014



Le 3 mai dernier, 25 bébés étaient présents à l'activité «Honneur aux bébés méganticois». Plus de 100 personnes ont assisté à cet événement organisé par la Commission de la famille et des aînés de la Ville de Lac-Mégantic.

Cette activité a pour objectif de souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un enfant dans la communauté. Un certificat a été remis par la mairesse et plusieurs cadeaux ont été offerts aux familles participantes.



Sur la photo : Johanne Vachon, présidente de la Commission de la famille et des aînés, Shirley Bilodeau, Noam Lafontaine, Jonathan Dodier-Lafontaine et Colette Roy Laroche, mairesse de la Ville de Lac-Mégantic.



Trans-Autonomie offre le service de transport adapté et transport collectif. Ce plan de transport vise à desservir tous les résidents de la MRC du Granit à raison de 2 journées par semaine dans chaque municipalité.

Le service est disponible à Lac-Mégantic 7 jours par semaine, de 7 h à 22 h.

Les points d'embarquement sont au Carrefour Lac-Mégantic, à la Caisse de la Région de Mégantic, à la Caisse des Hauts-Cantons, à la SAAQ ou à la discrétion du répartiteur. Pour les personnes à mobilité réduite, vous continuez à bénéficier du service de porte-à-porte.

Inscription et réservation obligatoire 24 heures à l'avance.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal, chez Trans-Autonomie et sur le site internet de la MRC du Granit au www.mrcgranit.qc.ca.

Les frais sont de 6 \$ aller-retour et la gratuité du service est offerte aux enfants de moins de 6 ans.

Pour information du lundi au vendredi entre 8 h et 15 h 30 auprès de Trans-Autonomie : 819 583-4263 ou 1 877 583-4263

PIQUE-NIQUE FAMILIAL AU PARC DE L'OTJ

Beau temps, mauvais temps



Invitez vos amis, vos parents et vos grands-parents à s'amuser lors du pique-nique familial qui aura lieu au parc de l'OTJ de Lac-Mégantic **le 8 juillet prochain dès 16 h.**

Au menu : hot-dogs, crudités, fromage, breuvages, fruits, maïs soufflé et barbe à papa. Tout cela à petits prix !

De l'animation, des jeux d'eau, du maquillage et beaucoup de plaisir vous attendent.



ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 1^{er} NOVEMBRE 2015

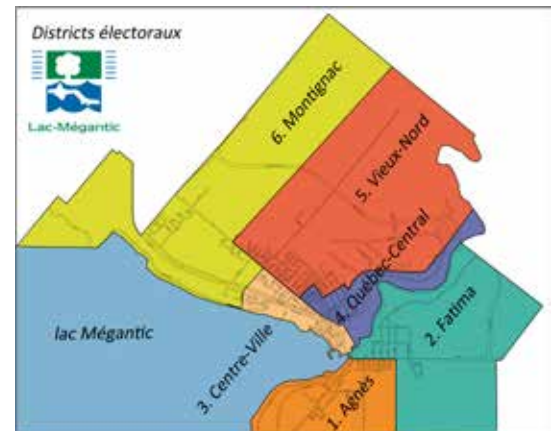
Vous désirez vous porter candidat aux élections ?



Une personne peut poser sa candidature à un seul poste du conseil d'une municipalité, soit celui de maire ou de conseiller dans l'un ou l'autre des six districts électoraux suivants :

- Poste de maire
- District 1 : Agnès
- District 2 : Fatima
- District 3 : Centre-Ville
- District 4 : Québec-Central
- District 5 : Vieux Nord
- District 6 : Montignac

Tous les postes, dont celui de maire, sont en élection.



Conditions d'admissibilité pour se porter candidat :

La personne doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité.

Pour ce faire, elle doit résider sur le territoire de la municipalité de façon continue ou non depuis au moins douze mois, le premier septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale.

La période pendant laquelle une personne peut déposer sa déclaration de candidature dûment complétée et accompagnée des documents appropriés, est du 18 septembre à 16 h 30 au 2 octobre 2015 à 16 h 30.

Le formulaire à compléter est disponible aux bureaux du greffe de la Ville de Lac-Mégantic (819 583-2441 poste 2266)

Si vous désirez de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le dépliant « **Candidat à une élection dans une municipalité** ». Celui-ci est disponible sur le site Internet de la Ville dans la section [Ville/Conseil municipal/Élection et districts municipaux](#)

La Ville est à la recherche de personnes intéressées à travailler aux élections

Toute personne intéressée à travailler avec nous lors des élections peut communiquer avec le Service du greffe au 819 583-2441 poste 2266.

Vos nom, adresse de résidence et expérience similaire vous seront alors demandés.

Les personnes retenues seront contactées au cours du mois de septembre 2015.

Merci !

Les élections municipales pour le territoire de la ville de Lac-Mégantic auront lieu le dimanche 1^{er} novembre 2015.

Le vote par anticipation aura lieu, quant à lui, le dimanche précédent soit le 25 octobre 2015.

Information relative aux FOYERS EXTÉRIEURS



LES PISCINES

- Assurez-vous que votre piscine soit inaccessible en tout temps.
- Clôturez adéquatement votre piscine
- Installez des pentures à ressorts et loquet sur toutes les portes de la clôture
- Pour les piscines hors terre ou semi-creusées, choisissez une échelle à portière ou barrière à fermeture automatique
- Éloignez les objets qui pourraient être utilisés pour grimper près de la piscine



Milieu urbain

Les feux de foyer extérieurs sont autorisés sous réserve des dispositions prévues dans la présente section.

Structure du foyer extérieur

Tout foyer extérieur doit respecter les conditions suivantes :

- la structure du foyer doit être construite en pierre, en brique ou d'un métal résistant à la chaleur;
- l'âtre du foyer ne peut excéder 75 cm de largeur par 75 cm de hauteur par 60 cm de profondeur;
- tout foyer doit être muni d'une cheminée n'excédant pas 180 cm et l'extrémité de cette cheminée doit être munie d'un pare-étincelles;
- le foyer doit être situé à au moins 3,5 m de toute construction, de matières combustibles, d'un boisé ou d'une forêt.

Des pompiers honorés pour services distingués

Lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 5 juin dernier, la Ville de Lac-Mégantic a remis des médailles pour services distingués du Gouverneur général du Canada à 8 pompiers du Service de sécurité incendie région Lac-Mégantic. Ces distinctions honorifiques sont remises à des pompiers pour 20 ans, 30 ans ou 40 ans de service irréprochable.



Sur la photo : lieutenant Pierre Vachon (20 ans), lieutenant Claude Couette (20 ans), pompier Éric Michaud (30 ans), Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit, pompier Jacques Beaudoin (30 ans), Ghislain Bolduc, député de Mégantic, pompier Jean Roy (40 ans), Colette Roy Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, capitaine Denis Godin (20 ans), lieutenant Gilles Lapointe (30 ans) et lieutenant Paul Vachon (20 ans). M. Jean Roy a également reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour marquer ses 40 années de service.

PARTAGER LA ROUTE EST L'AFFAIRE DE TOUS



Partager la route

Que l'on soit cycliste ou automobiliste, partager la route demande une attention de tous les instants. Prendre conscience de la présence de l'autre sur la chaussée, c'est le début du partage de la route.

Être visible

Rouler le soir à vélo, cela arrive plus souvent que l'on pense. Avoir un vélo équipé de réflecteurs et d'un éclairage actif est obligatoire et indispensable. Plusieurs cyclistes croient souvent à tort que les lumières de la ville suffisent pour être vu. Si on ne vous voit pas, on ne peut faire attention à vous.

Respecter le Code de la sécurité routière

Quand on se déplace à vélo, il est important de respecter les règles du Code de la sécurité routière. C'est une question de gros bon sens, de sécurité et de respect pour les piétons et les automobilistes. Être courtois envers les autres usagers de la route est une excellente façon d'attirer leur respect.



Dans le cadre du concours Lac-Mégantic fleurie, les membres du conseil d'administration de la Société méganticoise d'horticulture et d'écologie invitent la population à fleurir la façade de sa propriété, de son commerce et de son industrie. Comme l'an passé, trois catégories feront l'objet du concours :

- 1) Façades;
- 2) Potées fleuries, jardinières et boîtes à fleurs;
- 3) Commerces et industries.

Trois prix seront décernés dans chaque catégorie. Un dixième prix, celui de l'Excellence, sera attribué à l'aménagement qui se démarquera de tous les autres par son esthétique, son ori-

ginalité, sa propreté, la quantité et la qualité de ses plantes.

La Soirée de remise de prix couronnera le concours. Elle se tiendra le mercredi 9 septembre, à 19 h, au Pavillon Fernand-Grenier de l'OTJ de Lac-Mégantic. Il y aura tirage de prix de présence et un goûter sera servi. L'invitation est lancée à toute la population.

Prochaine conférence à la SMHÉ



16 septembre 2015
Pavillon de l'OTJ
19 h

fait en collaboration avec le Club d'ornithologie
de Lac-Mégantic

Rappel – conteneurs publics

Nous désirons vous rappeler qu'il est interdit d'utiliser les gros conteneurs publics à des fins privés. Ceux-ci sont à l'usage spécifique des bâtiments publics qui sont à proximité.



À titre d'exemple, nous avons remarqué à plusieurs reprises que des matières résiduelles privées se retrouvent dans les conteneurs de l'OTJ.

Nous vous prions d'apporter vos matières résiduelles à l'écocentre (service gratuit).

Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

COMPOSEZ LE 911

LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441
ou info@ville.lac-megantic.qc.ca**

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

COMPOSEZ LE 310-4141

Consultez le site Internet de la Ville au:
www.ville.lac-megantic.qc.ca

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le Service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775

Tirage: 3500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives Canada

ISBN / ISSN 1180-2677

Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cour municipale 819 583-2441

Mairie, direction générale, évaluation, greffe, services techniques, trésorerie, urbanisme 819 583-2815

permis et inspections 819 583-2441

Office municipal d'habitation 819 582-7390

ENVIRONNEMENT

Administration usine d'épuration 819 583-2466

Collecte des ordures et matières recyclables

Requêtes 819 583-2448

Demandes de services 819 583-2466

Écocentre 819 583-5188

LOISIRS

Baie-des-Sables

Camping - Base plein air - Arbre en Arbre 819 583-3965

Restaurant Le Voilier 819 583-3965

Ski alpin - Ski de fond 819 583-3965

Centre sportif Mégantic

Administration, informations, locations 819 583-0630

Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312

Granigym 819 583-0630 poste 2319

Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304

Lames argentées 819 583-0630 poste 2305

Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320

Médiathèque municipale Nelly-Arcan 819 583-0876

MARINA

Administration 819 583-2441

OTJ. (Organisation des terrains de jeux)

Baseball mineur 819 583-0028

Camp de jour 819 583-3761

PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970

École Sacré-Coeur 819 583-5220

SÉCURITÉ INCENDIE

Administration 819 583-1303

Urgence seulement 911

Requêtes 819 583-2448

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141

Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443

Requêtes 819 583-2448



Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6
819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920
www.ville.lac-megantic.qc.ca
info@ville.lac-megantic.qc.ca